



Il y a plus d'un mois, j'avais mis sur la page de profil de mon compte facebook, ma photo avec un T-Shirt où est écrit: «*La presse nationale en danger*». Certains avaient alors écrit pour demander: *«Pourquoi? Mais que se passe-t-il?»*.

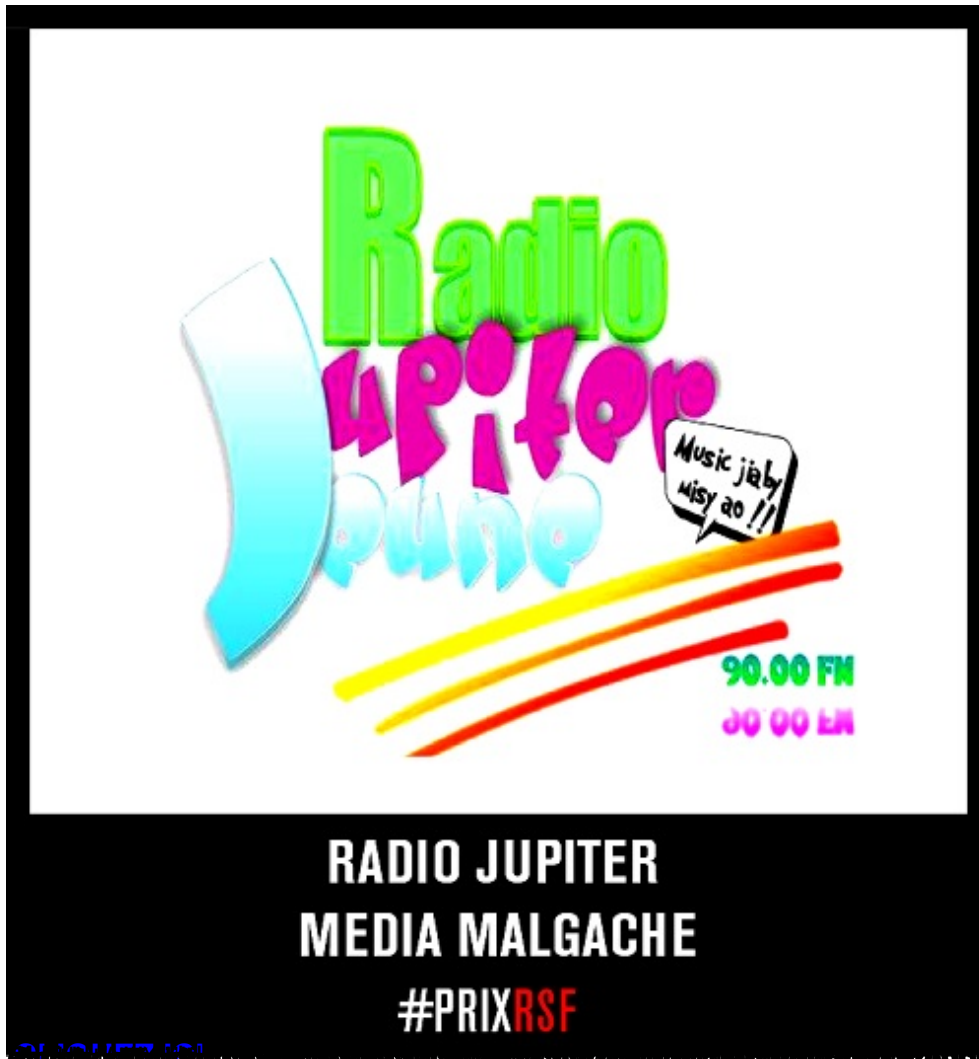
Eh bien il se passe ce qui s'est déjà passé dans le passé mais avec une amplitude qui frise la démence. Mais lorsqu'on apprend aux journalistes de la génération actuelle, l'art de se faire des ennemis, de corrompre la définition même des mots et de ne plus respecter les aînés, ce n'est plus la presse nationale qui est en danger mais le pays tout entier.

Tout cela à cause de deux hommes: un président de la république qui méprise ses compatriotes et un ministre de la Communication qui, en voulant régler d'éternels comptes personnels avec la puissance publique, tue de manière inexorable un métier noble pour quelques ariary de plus qu'il n'emportera nulle part. Pour eux, servir la nation n'est qu'un slogan impraticable. Quant aux fameux «*journalistes*» des médiaboliques (terme que j'ai inventé en 1991 à propos des antennes paraboliques de Didier Ratsiraka) du régime actuel, on leur apprend ceci: **attaquez tout et tous ceux qui**

**critiquent le régime Hvm et vous empocherez le pactole**

. On verra au final s'ils deviendront riches effectivement, mais pour l'instant, ne pas dénoncer leur infamie envers le pays tout entier serait non seulement de la lâcheté et de l'antipatriotisme, mais entrainera le journalisme malgache au même niveau que le propagandisme sous Staline, Hitler et Mussolini.

**Ilaka. Radio Jupiter officiellement fermée. Merci Rolly!**



... (unreadable text) ...



Bruno Andriantavison

Les autorités malgaches ferment la télévision VIVA qui appartient au maire d'Antananarivo

Par L'Express de Madagascar  
15 Décembre 2018

Selon une décision du ministère des Télécommunications, des postes et de la communication prise dans la soirée de samedi, la chaîne de télévision Viva a été fermée. Le gouvernement lui reproche d'avoir diffusé un enregistrement des propos émis par l'ancien chef d'État Didier Ratsiraka, jugés susceptibles de troubler la sécurité et l'ordre publics.

CPJ Committee to Protect Journalists

News & Analysis | Data & Research | Services & Resources | Advocacy & Action | About CPJ | Countries & Regions

Un arrêté signé par le ministre Bruno Andriantavison, dont une copie a été obtenue par le CPJ, avait accusé Viva TV de diffusion de « déclarations de nature à troubler la sécurité et l'ordre publics », suite à la diffusion en novembre dernier d'un long entretien avec l'ancien président malgache en exil, Didier Ratsiraka, selon des journalistes locaux. La licence de Viva TV a été par la suite retirée et son émetteur saisi par les forces de sécurité sur ordre de M. Andriantavison.

REPUBLIKA NY MADAGASIKARA  
Tamin'izany - Fahalalana - Fambolena

MINISTRE DES TELECOMMUNICATIONS,  
DES POSTES ET DE LA COMMUNICATION

CABINET

N° 09 104 -MTEC/CAB

Antananarivo, le 03 MARS 2018

Le Ministre des Télécommunications,  
des Postes et de la Communication  
Président de la Commission Spéciale à  
la Communication Audiovisuelle

Monsieur Le Directeur de la  
Station Radio ANTENNA  
ANTANANARIVO

Objet : Lettre de mise en demeure.

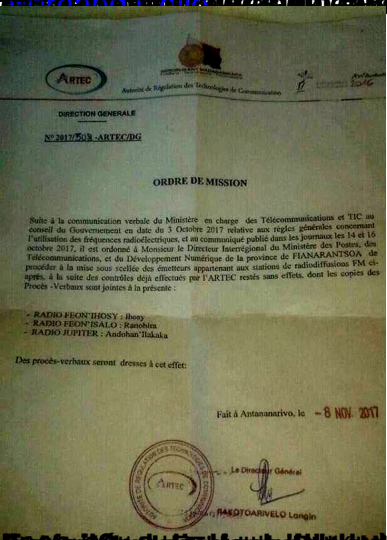
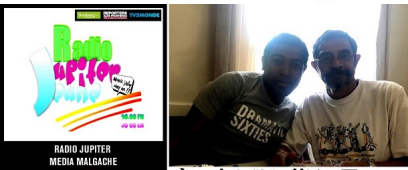
En vertu de l'article 2 du décret n° 26-740 du 22/11/94 modifié et complété par le décret n° 99-286 du 09/02/99 portant cahier des charges des Entreprises Audiovisuelles privées qui stipule que : « le titulaire veille au respect des libertés et droits d'autrui à l'empêcher de saigner l'ordre et la sécurité publics. Il assure le respect de la dignité humaine, de l'égalité de la personne humaine et à la protection des jeunes et des enfants. A ce titre, le titulaire est tenu de fournir des renseignements précis sur le contenu des programmes à diffuser. »

Toutefois, il a été constaté que le contenu des programmes diffusés sur votre station viole les dispositions de l'article 2 ci-dessus et tend à nuire à la déstabilisation civile et à ébranler la confiance du public envers les Institutions de la République.

Par la signature de la Convention qui fait office de licence d'exploitation, le titulaire de la licence s'engage à respecter strictement les dispositions législatives et réglementaires relatives à la communication audiovisuelle. Toute violation de ces dispositions met le titulaire devant ses responsabilités et lui fait encourir les sanctions prévues à cet effet.

Aussi, vous êtes invités à faire cesser immédiatement ces manquements.

ANDRIANTAVISON



FFKM-Un appel à un coup d'Etat - Ligne de mire  
talignedemire.mg/article/FFKM-Un%20appel%20a%20un%20coup%20d'Etat%20? ...  
Il y a 1 jour - Tarif publicitaires. La ligne de mire. Télécharge l'application la ligne de mire.  
Média. Lignes journaux. Radio et Tv en ligne. Contact... Commentaires. M'envoyer la copie de cet email.  
Envoyez. La ligne de mire. A propos de nous; Nous contacter; Rédaction; Règle publicitaire; Archives; Mentions légales.

Ils ont réussi à effacer la photo de cette "Une" sur certains secteurs  
L'Internet qui ne peut pas tout effacer. [Lire l'article](#)



Le communiqué du dernier recours est très explicite. Fikombanony. Manana COB by

**Exode 20:12**  
Honneurs ton père et ta mère, afin de vivre longtemps dans le pays que l'Éternel, ton Dieu te donne.

**Honore ton père et ta mère...**

- Ex 20:3 Que chacun de vous respecte sa mère et son père, ce qui est le premier des commandements que j'ai prescrits à tous l'Éternel, votre Dieu.
- Ex 20:12 Toi le fils ou la fille de ta mère, tu honoreras ta mère et ton père, c'est la première des commandements que j'ai prescrits à tous l'Éternel.
- Ex 21:17 Honore ton père et ta mère, comme l'Éternel ton Dieu te l'a commandé, afin de vivre dans un long et bon espoir dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.



VOINDRY : MATANOTRA NY KARANA NY GOVERNEMANTA.

**La Gazette**  
Un pays en danger  
comme sa presse nationale

Air Madagascar  
**Ce qu'on attend  
des Réunionnais...**

**Prix bas pour Noël  
le poisson des  
produits péchés**

**Une meilleure Constitution,  
mais avec quel président ?**